

Date de révision 24-mars-2016

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Ciment.

Utilisations déconseillées

Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA Immeuble "Le Jade" 253 Avenue du President Wilson 93211 La Plaine Saint Denis France

Tel: +33 (0)1 55 99 90 00 Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	Catégorie 3 - (H335)
(exposition unique)	

Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

Toxicité pour le milieu aquatique

33% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu

inconnue

aquatique est inconnue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Contient Ciment portland

FCLP; France - EN Page 1/10

Date de révision 24-mars-2016

Version 1

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Remplace la version : Aucune information disponible



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Lorsque le ciment réagit avec l'eau, une solution alcaline forte est produite. Un contact prolongé avec du ciment mouillé ou du béton humide peut causer des brûlures graves parce qu'ils développent sans douleur ressenties par exemple quand on est à genoux dans le ciment humide, même lorsque vous portez des pantalons. L'inhalation fréquente de grandes quantités de poussière de ciment sur une longue période de temps augmente le risque de développer une maladie du poumon.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Les informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Ciment portland	266-043-4	65997-15-1	>25 - <40	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)	Aucune donnée disponible
Flue dust, portland cement	270-659-9	68475-76-3	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317)	01-2119486767-17-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

FCLP; France - EN Page 2/10

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Date de révision 24-mars-2016 Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si

l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Contact oculaire Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, retirer

les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous

les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un Ingestion

médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) connu(e). Symptômes

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Note au médecin

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent.

Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la Oxydes de carbone.

combustion

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

FCLP; France - EN Page 3/10

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

récipients correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Endiguer. Éviter toute formation de poussières. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Date de révision 24-mars-2016

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Section 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Protéger contre le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Silice cristalline	-	TWA: 0.1 mg/m ³
14808-60-7		
Calcium (sulfate de)	-	TWA: 10 mg/m ³
7778-18-9		
Silice cristalline	-	TWA: 0.1 mg/m ³
14808-60-7		
Aluminium (trioxyde de di-)	-	TWA: 10 mg/m ³
1344-28-1		- Control of the cont

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

FCLP; France - EN Page 4/10

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Date de révision 24-mars-2016 Version 1

Remplace la version : Aucune information disponible

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Contrôles techniques

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du

corps

Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.

Vêtements de protection adaptés. Tablier. Gants en plastique ou en caoutchouc.

Remarques • Méthode

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide Aspect Poudre gris Couleur Odeur Inodore Seuil olfactif Sans objet

<u>Valeurs</u> <u>Propriété</u>

Ha Aucune information disponible

Point de fusion/point de

congélation Point d'ébullition Aucune information disponible Point d'éclair Aucune information disponible Taux d'évaporation Aucune information disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune information disponible Aucune information disponible Limite inférieure d'inflammabilité Pression de vapeur Aucune information disponible Densité de vapeur Aucune information disponible

Densité

Hydrosolubilité Partiellement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage Aucune information disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible Température de décomposition Aucune information disponible Propriétés explosives Aucune information disponible Limites d'explosivité Aucune information disponible Supérieure Aucune information disponible Inférieure Aucune information disponible Aucune information disponible Propriétés comburantes Viscosité cinématique Aucune information disponible

Viscosité dynamique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Masse molaire Aucune information disponible Teneur en solvant (%) Aucune information disponible

Teneur en matière sèche (%) 100

Aucune donnée disponible Densité Aucune donnée disponible Densité apparente

Teneur en COV (%)

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

FCLP; France - EN Page 5/10

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Date de révision 24-mars-2016 Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges

statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation Aucune donnée disponible. **Contact oculaire** Aucune donnée disponible. Contact cutané Aucune donnée disponible. Ingestion Aucune donnée disponible. Sensibilisation Aucune donnée disponible.

Informations sur les composants

Aucune information disponible Données relatives à la toxicité

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation Sans objet.

oculaire

Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Sensibilisation

Sans objet.

Cancérogénicité

Sans objet.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

FCLP; France - EN Page 6/10

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Date de révision 24-mars-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Yeux, Poumons, Système respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Toxicité aiguë inconnue0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et

locales en vigueur.

Emballages contaminésToute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

illégale.

Catalogue européen des déchets 17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés

aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FCLP; France - EN Page 7/10

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Date de révision 24-mars-2016

ADR

14.1 ONU/n° d'identification
14.2 Nom d'expédition
14.3 Classe de danger
14.4 Groupe d'emballage
14.5 Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales
Non réglementé
Non réglementé
Sans objet
Aucun(e)

IMDG

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Polluant marinSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport on vise

14.7 Transport en vracAucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC

RID

14.1ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe de dangerNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementSans objet14.6Dispositions spécialesAucun(e)

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification
14.2 Nom d'expédition
14.3 Classe de danger
14.4 Groupe d'emballage
14.5 Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales
Non réglementé
Non réglementé
Sans objet
Aucun(e)

IATA

14.1ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe de dangerNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementSans objet14.6Dispositions spécialesAucun(e)

Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

FCLP; France - EN Page 8/10

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016

Version 1

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Limitations relatives à l'utilisation
Ciment portland	65997-15-1	

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Ciment portland	RG 8,RG 10
65997-15-1	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

l égende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 24-mars-2016

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

FCLP; France - EN Page 9/10

BOSTIK JOINT FIN TOUS TERRAINS GRIS

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Date de révision 24-mars-2016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - EN Page 10 / 10